L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 14 FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

PERDU—Livret No 3071, serie M, pour quatre actions de l'Eureka Homestead Association. Le public est prévenu de ne pas le négocier, demande ayant été faite pour un duplicata dudit livret. 11fév—3f an 10j

DEMANDES.

DEMANDE—Excellent home pour une bonne sachant parler l'anglais, 187 Chestnut street. 14 fév—2f

ON demande à acheter un cottage, contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du Drel. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—7f

ON demande—Un jeune homme, de 16 à 17 ans, pour apprendre la pharmacie. S'adresser au cocoignon Royale et Ste-Anne. 11fév—7f

ENDRE.

A VENDRE, Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille. Très belle cour, jardin, écurie et abres fruitiers. 14 fév

A VENDRE ou à louer, résidence et laiterie près des nouveaux abattoirs, Adams et Morales. Louis Meyer, 10 rue Congress. 14fév—7f

A LOUER.

A VIS.—Chambres et pension dans une famille française privée. Mme Vve H. O'Donnell, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. 7 fév—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Pat Cullen vs Mme Mary Reiter.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 23,054.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Patie Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Ferret et Poydras, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par L. Kleinstein, le 16 octobre 1889, dont une copie est annexée à un acte de vente de Edward Burke à Joseph Marcelin, pardevant W. J. Castell, le 17 novembre 1869, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Lafayette, sur une profond ur de 107 pieds 1 ligne, plus ou moins, sur la ligne le séparant du lot No 1, et 100 pieds 10 pouces 7 lignes, plus ou moins, sur l'autre ligne, le séparant du lot No 3, lesdit terrain ou portion de terre ci-dessus décrit est composé de tout le lot No 2 et du reste partie du lot No 3, désigné comme tel sur un certain plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, à la date du 4 décembre 1859 et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée échuméroté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
10 fév—10 14 18 23—mars 7 12 15 Constable.

Joseph J. Russell vs Mathew Tamor.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,066—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 18me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un cheval noir.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
7 fév—7 11 18

Eugène Ravain vs. Aug. Renaud.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,201—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Crescent Boarding Stables, coin des rues Nord Romparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval brun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
2 fév—2 9 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Leona Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nous avons reçu une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Leona Mandeville, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
14fév—14 18 23 Greffier.

Succession de Jean Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,700.—Division A.—Attendu que Jeremiah Leary a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de feu Mme Mary Ellen Leary, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7fév—7 11 16 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,777.—Division A.—Thérèse Hoffman vs. séparation de biens.—Ordre de la Cour.—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Thérèse Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire, en son bureau, No 2 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 15me jour de février 1893; à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et veiller sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1893.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 fév—3f an 20 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,972—Division C—Otto A. F. Stoll vs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable Otto A. F. Stoll soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire public, à son bureau, No 1339½ Dauphine Ruelle de la Bourse, CREDI, ème jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et d'aviser à la proposition de compromis par la American Honeycomb Company, et de délibérer et aviser si la propriété foncière décrite sera vendue et pour finir la manière, l'heure, les termes et conditions de la vente.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1893.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
7fév—3 fan 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,976—Division C—Rodiseau, Latour & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la susdite compagnie de la raison commerciale de Rodiseau, Latour & Co, composée de Ferdinand Rodiseau, Victor Latour et Armand M. Delaudet, soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, notaire, au son bureau, No 6 rue Carondelet, commencant LUNDI, 27me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires qui pourraient leur être soumises, et de déterminer sur l'application des pétitions faites pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Victor Leevy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,764—Division C.—Ordre de Cour.—Mme M. J. Dupisé vs. Jules Dupisé.—Ordre de cession de biens et A. J. Dupisé, son mari, vs. leurs créanciers.—Que la dite cession des biens faite par Mme Jules Dupisé et A. J. Dupisé, son mari, soit acceptée par la Cour, et qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant Legier Esq., notaire en cette ville, commençant le 21 février 1893, à 11 heures A. M., et que W. K. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes les procédures contre les parceuses et biens des plaignants soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1893.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
12 janv—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,023—Division B—Attendu que Mme Susan Wright, veuve feu Frederick R. Wright, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. R. Wright, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
8 fév—8 11 17 Greffier.

Succession de Thomas Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,034—Division A—Attendu que Georg I. Gerson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'administration dans la succession de feu Thomas Gerson; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
5 fév—5 9 14

Succession de Gustave A. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,040—Division E—Attendu que Mme Sarah Baldwin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A. Baldwin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 19 Greffier.

Succession de James Cole.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38 033—Division A—Attendu que Mme Susan Cole a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Cole, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
8fév—8 11 17

Succession de Paul Fourvit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,013.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Clara Fréchou, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7fév—8 11 17 Greffier.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,035—Division A—Attendu que Jeremiah Leary a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ellen Leary, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7fév—7 11 16 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,777.—Division A.—Thérèse Hoffman vs. séparation de biens.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Thérèse Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire, en son bureau, No 2 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et veiller sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1893.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 fév—3f an 20 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,987—Division C—J. M. Valeton vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire D. E. Bouny, notaire public, en cette ville, le 20 me Royale, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la dite application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.

Signé: GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—3f au 15 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,972—Division C—Otto A. F. Stoll vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la réunion des créanciers de l'insolvable Otto A. F. Stoll soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire public, à son bureau, No 1339½ Dauphine Ruelle de la Bourse, CREDI, 6me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et d'aviser à la proposition de compromis par la American Honeycomb Company, et de délibérer et aviser si la propriété foncière décrite sera vendue et pour finir la manière, l'heure, les termes et conditions de la vente.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1893.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
7fév—3 fan 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,976—Division C—Rodiseau, Latour & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la susdite compagnie de la raison commerciale de Rodiseau, Latour & Co, composée de Ferdinand Rodiseau, Victor Latour et Armand M. Delaudet, soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, notaire, au son bureau, No 6 rue Carondelet, commencant LUNDI, 6me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires qui pourraient leur être soumises, et de déterminer sur l'application des pétitions faites pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Victor Leevy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,016—En vertu d'un writ de saisie-arrêt à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan fait par W. T. Thompson, arpenteur, en date du 1er mars 1843, et mesurant plus ou moins 20 pieds 9 pouces 4 1/2 lignes de front à la rue Chartres, 20 pieds 9 pouces 4 1/2 lignes de front à la rue Hôpital, sur une profondeur de 93 pieds 10 pouces de façade sur la rue Chartres, 93 pieds 10 pouces de façade sur la rue Hôpital, 20 pieds 9 pouces de largeur, sur une profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks; aussi une ruelle de 3 pieds de large, servitude de passage, ouvrant sur l'hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 4 3/8 pouces en commun avec le terrain No 4 et ayant sur la rue Chartres 11 2/8 pieds de largeur ouvrant sur la Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le terrain ci-dessus et ayant, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence de deux étages et deux ans, au grédé de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gas, gouttières, 2 chambres à coucher, galerie en citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à 4 stalles.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, dont une copie est annexée à un acte de notaire Lafon, notaire de cette ville. La dite terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade sur la rue Chartres, sur une profondeur de 65 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles, avec le droit de passage dans une allée de 3 pieds de largeur, et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 Rue Chartres, actuellement occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tremé, Canal, Franklin et Bienville, et mesure 56 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 70 pieds 10 pouces 7 lignes de profond ur, entre lignes parallèles, et composé des terrains Nos 5 et 6 du plan 16.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec magasin et divers corps de logis chaque côté, ayant deux chambres à galerie derrière et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois en un étage, ayant deux etc., connu sous les numéros civiques 714, 16, et 18 rue Tremé.

Ledit terrain vendu en ci-dessus pour le reste à un an de crédit garanti par hypothèque sur le dit immeuble, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de l'adjudication, et toutes les autres charges et conditions de la vente ci-dessus, et ce, à l'acquéreur, en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif dans propriété saisie-arrêt, rue d'amp, entre Race et Magnolia, étant Magasins

Connu comme le No 430 rue Camp.

Léon Jonbert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le premier district de cette ville, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, dans l'ordre ci-après décrit, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan de J. N. Pilié, en date du 4 juillet 1846 et déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, 23 pieds 10 pouces de façade rue de la Levée, 93 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks; aussi une ruelle de 3 pieds de large, servant de passage, ouvrant sur l'hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 4 3/8 pouces en commun avec le terrain No 4 et ayant sur la rue Chartres 11 2/8 pieds de largeur ouvrant sur le Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence de deux étages et deux ans, au grédé de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gas, gouttières, 2 chambres à coucher, galerie en citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à 4 stalles.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, dont une copie est annexée à un acte de notaire Lafon, notaire de cette ville. La dit terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade sur la rue Chartres, sur une profondeur de 65 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles, avec le droit de passage dans une allée de 3 pieds de largeur, et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 Rue Chartres, actuellement occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tremé, Canal, Franklin et Bienville, et mesure 56 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 70 pieds 10 pouces 7 lignes de profond ur, entre lignes parallèles, et composé des terrains Nos 5 et 6 du plan 16.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec magasin et divers corps de logis chaque côté, ayant deux chambres à galerie derrière et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois en un étage, ayant deux etc., connus par les numéros civiques 714, 16, et 18 rue Tremé.

Ledit terrain vendu en ci-dessus pour le reste à un an de crédit garanti par hypothèque sur le dit immeuble, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de l'adjudication, et toutes les autres charges et conditions de la vente ci-dessus, et ce, à l'acquéreur, en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif des risques et frais de Nicholas G. Curbujal acquéreur précédent de la propriété ci-après décrite.

Mutual Loan & Building Co.

—VS.—

Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie-arrêt à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée du rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magnolia Race et Hodin, le 25 janvier 1893, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme pièce No 124, lequel lot mesure vingt-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de front à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente cinq pieds de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. J. Trenchard vs. Paul Montelédone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,170.—En vertu de fi-fi facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, dans l'ordre ci-après décrit, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Pleasant, Piaquemines et Valence, terrain No 18 sur un plan dressé par W. T. Thompson, arpenteur, en date du 1er mars 1843, et mesurant plus ou moins 20 pieds 9 pouces 4 1/2 lignes de front à la rue Chartres, 20 pieds 9 pouces 4 1/2 lignes de front à la rue Piaquemines, sur 190 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur s'étendant en arrière à une allée commune dans le rad 12 pieds de largeur, en commune dans le rad 12 pieds de largeur, ou 12 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks; aussi une ruelle de 3 pieds de large, servant de passage, ouvrant sur l'hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 4 3/8 pouces en commun avec le terrain No 4 et ayant sur la rue Chartres 11 2/8 pieds de largeur ouvrant sur le Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence de deux étages et deux ans, au grédé de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gas, gouttières, 2 chambres à coucher, galerie en citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à 4 stalles.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, dont une copie est annexée à un acte de notaire Lafon, notaire de cette ville. La dit terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade sur la rue Chartres, sur une profondeur de 65 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles, avec le droit de passage dans une allée de 3 pieds de largeur, et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 Rue Chartres, actuellement occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tremé, Canal, Franklin et Bienville, et mesure 56 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 70 pieds 10 pouces 7 lignes de profond ur, entre lignes parallèles, et composé des terrains Nos 5 et 6 du plan 16.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec magasin et divers corps de logis chaque côté, ayant deux chambres à galerie derrière et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois en un étage, ayant deux etc., connus par les numéros civiques 714, 16, et 18 rue Tremé.

Ledit terrain vendu en ci-dessus pour le reste à un an de crédit garanti par hypothèque sur le dit immeuble, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de l'adjudication, et toutes les autres charges et conditions de la vente ci-dessus, et ce, à l'acquéreur, en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 18 25—1 8 15 22 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif dans propriété saisie-arrêt, rue d'amp, entre Race et Magnolia, étant Magasins

Connu comme le No 430 rue Camp.

Léon Jonbert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, dans l'ordre ci-après décrit, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan de J. N. Pilié, en date du 4 juillet 1846 et déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, 23 pieds 10 pouces de façade rue de la Levée, 93 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks; aussi une ruelle de 3 pieds de large, servant de passage, ouvrant sur l'hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 4 3/8 pouces en commun avec le terrain No 4 et ayant sur la rue Chartres 11 2/8 pieds de largeur ouvrant sur le Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence de deux étages et deux ans, au grédé de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gas, gouttières, 2 chambres à coucher, galerie en citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à 4 stalles.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, dont une copie est annexée à un acte de notaire Lafon, notaire de cette ville. La dit terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade sur la rue Chartres, sur une profondeur de 65 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles, avec le droit de passage dans une allée de 3 pieds de largeur, et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 Rue Chartres, actuellement occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tremé, Canal, Franklin et Bienville, et mesure 56 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 70 pieds 10 pouces 7 lignes de profond ur, entre lignes parallèles, et composé des terrains Nos 5 et 6 du plan 16.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec magasin et divers corps de logis chaque côté, ayant deux chambres à galerie derrière et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois en un étage, ayant deux etc., connus par les numéros civiques 714, 16, et 18 rue Tremé.

Ledit terrain vendu en ci-dessus pour le reste à un an de crédit garanti par hypothèque sur le dit immeuble, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de l'adjudication, et toutes les autres charges et conditions de la vente ci-dessus, et ce, à l'acquéreur, en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 18 25—1 8 15 22 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif dans propriété saisie-arrêt, rue d'amp, entre Race et Magnolia, étant Magasins

Connu comme le No 430 rue Camp.

Léon Jonbert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, dans l'ordre ci-après décrit, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille-Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan de J. N. Pilié, en date du 4 juillet 1846 et déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, 23 pieds 10 pouces de façade rue de la Levée, 93 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks; aussi une ruelle de 3 pieds de large, servant de passage, ouvrant sur l'hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 4 3/8 pouces en commun avec le terrain No 4 et ayant sur la rue Chartres 11 2/8 pieds de largeur ouvrant sur le Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence de deux étages et deux ans, au grédé de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gas, gouttières, 2 chambres à coucher, galerie en citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à 4 stalles.

2° Un certain terrain avec